



CIRCULAIRE N° 3017 DU 10/02/2010

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONIE, DE FOURNITURE ET D'ENTRETIEN DE MODEMS - LITIGE AVEC LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS		
DESTINATAIRE	Direction	Fondamental et secondaire	
RÉSEAUX	Enseignement organisé par la Communauté française		
PÉRIODE	2009-2010		
ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Christelle Ladavid (christelle.ladavid@cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVOYER	NON		
DATE LIMITE D'ENVOI	/		
NOMBRE DE PAGES	2 pages		
MOTS-CLÉS	Société de téléphonie BEL E COM – faillite – PARFIP – litige – modems – RENTYS – FORTIS LEASE		

- Aux Préfets des Études et Directeurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés par la Communauté française ;
- Aux Administrateurs des internats et homes d'accueil ;
- Aux Directions des Centres de dépaysement et de plein air (CPA) organisés par la Communauté française ;
- À la Direction du Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française.

Pour information :

- Au Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française.

Madame, Monsieur,

Suite à la diffusion de la circulaire n°2958 relative à l'objet précité en date du 15 décembre dernier, la Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses de la Communauté française m'a communiqué les précisions suivantes :

D'autres sociétés que la société PARFIP se sont présentées comme cessionnaires des droits de BEL E COM. Il s'agit notamment des sociétés RENTYS et FORTIS LEASE.

Dès lors, la Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses vous conseille d'adopter les mêmes précautions vis-à-vis de ces sociétés que par rapport à la société PARFIP, à savoir :

- **suspendre tout paiement en leur faveur ;**
- **en informer dès que possible la Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses** dont les coordonnées sont reprises ci-après :

Monsieur Marc ROTHSCHILD, Directeur général adjoint expert f.f.

Boulevard Léopold II, 44 – Local 6C076

1080 Bruxelles

Téléphone : 02 413 32 30

Fax : 02 413 30 41

marc.rothschild@cfwb.be

En vous remerciant de votre attention.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE